

## Coronavirus Covid-19

Réunion d'information du 28. 02. 2020

### Déclaration UNSA Éducation

---

Monsieur le ministre,

L'UNSA Education vous remercie pour cette rencontre en multilatérale aujourd'hui, il devenait en effet impératif et urgent que nous puissions évoquer ensemble le coronavirus et les questions posent la gestion de cette crise sanitaire.

Nos 22 syndicats et l'ensemble des métiers qu'ils représentent nous permettent d'avoir une vision à la fois large et au plus près du terrain des problématiques qui se posent concrètement à eux. Trois d'entre eux sont représentés aujourd'hui : le SE, le SNPDEN et le SIEN. Ils pourront étayer les propos fédéraux, donc par nature assez larges, qui sont les miens.

Sachez que nous sommes, en tant qu'OS, sursollicités depuis quelques jours par des collègues inquiets ou désespérés, tant par ceux qui ont repris le travail lundi que par ceux qui sont dans des zones encore en congé, et s'apprêtent à revenir dans les établissements en début de semaine. Or jusqu'à ce jour, nous n'avons guère été associés à la gestion de la crise. Et si l'on veut ne pas ajouter de la crise à la crise mais au contraire pouvoir informer, rassurer, accompagner, nous avons besoin d'avoir les informations. Les représentants du personnel doivent être considérés, par vous-même et par vos services, comme parties prenantes de la gestion de cette crise sanitaire, au niveau national comme au niveau local.

Tout d'abord, il nous semble que **la communication au sein du ministère a été un peu tardive**. Il eut été simple, rapide et efficace de faire parvenir des informations et des consignes à l'ensemble des personnels via leurs boîtes professionnelles afin qu'ils en soient bénéficiaires avant la rentrée de lundi dernier, pour ceux d'île de France.

De même, il eut été opportun de **faire parvenir un message-type à adresser aux parents d'élèves dès lundi matin (voire le dimanche soir** dans le 2<sup>d</sup> degré, puisque les outils numériques le permettent très facilement). Dans de nombreux établissements, les élèves, les familles et les personnels ont eu l'information trop

tard, et **ont passé une demi-journée au moins dans l'établissement**, avant de rentrer chez eux pour respecter les 14 jours de confinement. Même chose pour certains collègues, qui ont travaillé 1 ou 2 jours dans l'établissement avant qu'il leur soit officiellement demandé de rentrer chez eux. Cela nourrit les inquiétudes, et pose également la question d'une éventuelle transmission à ceux qu'ils ont cotoyés pendant cette demi-journée ou journée de trop.

Résultat : ce sont, une fois de plus, les directeurs d'écoles et les chefs d'établissements scolaires qui se retrouvent en première ligne, à **devoir eux-mêmes rédiger des messages** d'information aux familles, qui auraient dû leur être adressés clé-en-main par vos services. Et qui **se retrouvent également pris à partie par les familles**, qui constatent le manque d'uniformité dans les consignes qui leur sont transmises, lorsqu'ils ont par exemple plusieurs enfants dans des établissements différents.

**L'UNSA Education attend aujourd'hui des précisions très concrètes** sur un certain nombre de points :

- De manière très pratique, les collègues nous interrogent sur les **consignes sanitaires générales** : qui consulter lorsque l'on revient de zone à risque ? (le 15 renvoie sur les urgences, avec le risque de contaminer tout le monde, comme ce serait le cas dans la salle d'attente d'un médecin généraliste) Qui consulter lorsqu'on se pense symptomatique ? Si ce sont uniquement les médecins de l'ARS qui arrêtent les personnels, ils sont trop peu nombreux pour pouvoir le faire.
- Concernant le **décret du 1<sup>er</sup> février qui demande une mesure d'isolement, s'applique-t-il bien à tous les personnels de l'éducation nationale**, quels que soient leur fonction et leur statut ? Avec maintien du salaire et des primes et indemnités ? Qui prend la décision d'isoler ou de confiner ? La demande doit-elle être écrite, orale ? Auprès de qui ? A l'initiative de qui ? Sur la base de quels justificatifs de déplacement dans des zones à risque ? Nous souhaitons **des précisions juridiques et pratiques**, d'autant plus que vous évoquez beaucoup la continuité pédagogique dans les médias. C'est une préoccupation louable, bien entendu. Mais on ne peut pas à la fois demander aux collègues d'être en arrêt de travail et de mettre en place une **continuité pédagogique**. Sinon il ne s'agit plus d'arrêt de travail mais de télétravail. Vous avez évoqué le CNED,

concrètement comment cela se met-il en place ? Il nous semble actuellement plus de nature à rassurer les familles qu'un message clair et uniforme leur soit adressé, plutôt que d'évoquer la continuité pédagogique pour 14 jours.

- Vous avez évoqué ce matin un nombre de 2000 élèves mis en quarantaine. Mais n'oublions pas que seule une zone a repris. Et que **les zones à risque vont probablement s'étendre** (hier la Haute Savoie, dans laquelle les familles et personnels sont nombreux à partir en vacances). Le nombre de personnes concernées par l'isolement risque d'augmenter rapidement, sans oublier que le décret précise que les parents d'un enfant placé à l'isolement peuvent rester à leurs côtés, avec des conséquences en cascade. **Quel protocole d'information avez-vous prévu de mettre en place pour la reprise des autres zones de vacances ?**

Nous ne sommes plus dans la situation au moment de l'écriture du décret, avec seulement quelques cas qui venaient de l'étranger. Pour ne pas être pris au dépourvu, il faudrait que le schéma d'action soit précisé et que des consignes claires soient données. **Quel protocole est envisagé, par exemple, s'il arrive une fermeture d'école ?** Il faut, cette fois, anticiper les mesures et les process. Nous insistons sur la nécessité **de faire bénéficier les établissements et structures d'outils clés-en-main** : affiches, lettres-types aux familles, lettres-types aux personnels...

- **Concernant les moyens de protection**, des masques vont-ils être mis à disposition des établissements, ainsi que du gel hydroalcoolique, comme c'était le cas pour la grippe H1N1 ? Des enquêtes sont actuellement menées auprès des infirmières scolaires pour savoir si elles disposent de **masques chirurgicaux, et de masques FFP2**. Avec, pour consignes, que même s'ils sont périmés ils sont utilisables, car la péremption porterait sur l'élastique et non le masque lui-même... A destination de qui sont ces masques ? Pour quelles situations professionnelles ? Que font les établissements qui ont jeté les masques périmés ?

**Nous demandons que les infirmières, à qui sont adressées ces questionnaires, soient associées aux réunions mises en place aux niveaux académiques**, ce qui n'est actuellement pas le cas (y participent les médecins scolaires et assistantes sociales). Pourtant, dans les établissements, ce sont vers les infirmières scolaires que se tournent les personnels et les familles pour obtenir des informations.

- Justement, ce sont pour veiller à un partage efficace des informations et consignes que **nous demandons la tenue de réunions au niveau de chaque académie, et la désignation d'interlocuteurs identifiés au niveau national et au niveau académique** pour les personnels, particulièrement les perdir et directeurs d'école.

Voilà, Monsieur le ministre les points précis sur lesquels l'UNSA Education attend des réponses afin qu'en tant qu'OS, nous puissions accompagner les personnels que nous représentons à participer à la meilleure gestion possible de cette crise sanitaire.

Je vous remercie Monsieur le ministre.